



DÈS MAINTENANT, PASSEZ VOUS AUSSI À LA FACTURE ÉLECTRONIQUE !

C'est simple, sans frais et écologique !

Les entreprises Commerce de fer fribourgeois SA, Favre SA, Jaquet SA, CFR Commerce de fer SA et SECU-R SA, vous proposent dès à présent le paiement par facture électronique.

Comment passer à la facture électronique ?

1	2
Indiquez-nous votre numéro de client et votre adresse e-mail de réception pour vos factures	Par e-mail à notre service centralisé à e-fact@groupe-r.ch



Dès le 1^{er} juillet 2024, l'envoi des factures par courrier sera facturé CHF 5.-